

Emploi

L'emploi est une activité qui répond à une demande d'ordre économique : elle a une valeur sur le marché et est rémunérée, en tant que telle, par la modalité du salariat ou non. Elle est, sauf exceptions, juridiquement encadrée. [...] Les formes traditionnelles de salariat sont peu à peu touchées par une précarisation, à travers notamment le temps partiel contraint, qui engendre un nombre croissant de salariés percevant moins que l'équivalent d'un SMIC mensuel.

L'« inemployabilité » n'est pas une caractéristique objective de tel ou tel demandeur d'emploi (1) : elle résulte du fonctionnement du marché du travail plus que des caractéristiques de la personne ; en ce sens, l'application aux demandeurs d'emploi des termes « employabilité » ou « inemployabilité » est inexacte et stigmatisante.

Insertion

Ce terme est utilisé depuis peu pour parler des personnes : il appartient en vocabulaire adapté aux objets (insérer une pièce, un article...). Il veut évoquer le cheminement progressif permettant à une personne de trouver ou retrouver une place dans l'échange social. On peut estimer que le mot d'intégration sociale serait plus adapté, y compris à cause des autres significations courantes d'« intégrer » (2), pour parler de la dynamique des SIAE.

Développement local

L'expression s'enracine dans le constat que c'est à l'échelle locale, en partie au moins, que peut se construire un développement humain basé sur toutes ses composantes, dont l'emploi. Cette perspective complexe appelle des partenariats diversifiés (3) et un projet commun de développement d'un territoire. Partenariats et projets validés par la mise en place de coopérations dans l'action.

Accompagnement

« Personne ne libère autrui, mais personne ne se libère seul » (P. Freire). L'attitude, professionnelle ou bénévole, d'accompagnement part de la considération portée aux capacités et aux potentiels des personnes. On a pu parler d'un « soutien à leur projet de vie », qui se distingue nécessairement, plus ou moins fortement, du projet « idéal » de l'accompagnateur. Accompagner, c'est rester « compagnon », dans la durée, de la personne ou de la famille en difficulté – si elle le souhaite –, et ceci même en cas de désaccord sur toute proposition qui lui est faite. L'accompagnement est l'inverse de l'assistanat.

Parcours

Utiliser ce terme, c'est prendre en compte le caractère nécessairement progressif, mais aussi aléatoire et marqué par des échecs, de l'itinéraire d'intégration sociale de toute personne. La notion de parcours implique que des étapes puissent être choisies et franchies – avec validation sous une forme ou une autre – par les salariés en insertion (4). Ces parcours supposent un accompagnement personnalisé. Des « parcours d'insertion » peuvent dériver vers une normativité, des formes de contrainte, ce que suggèrent par exemple de nombreuses dispositions légales sur les contrats d'insertion, les agréments à temps donné, etc. Ces parcours sont, forcément, personnels, mais aussi liés aux contraintes de leur environnement (5).

« Des mots pour agir », COORACE 2006

(1) Sauf si on applique ce terme aux personnes en incapacité.

(2) Étymologiquement, rendre entier, garder entier un ensemble ou un groupe.

(3) Entre responsables des SIAE, élus, entreprises, service public de l'emploi, autres associations, organismes de formation...

(4) Formation, VAE, évolutions de statut ou de situation professionnelle...

(5) Ce lexique vise à clarifier un certain nombre de termes souvent utilisés dans l'IAE. Ils ont fait l'objet de nombreuses utilisations dans les textes de référence du Coorace.